

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'OISE

N°2023-25

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL  
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
27	17	17

Date de la convocation :  
Le 29 septembre 2023  
Date de publication électronique :  
Le 20 octobre 2023

**Séance du 05 octobre 2023**

L'an deux-mille-vingt-trois, le cinq octobre à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA.

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Nadine SANTUNE, Corinne TROUVAIN, Messieurs Didier BÉRANGER, Patrick BOUCHER, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Olivier FERREIRA, Éric FOURDRINNIER, Claude GROS, Michel HARNY, Christian HEDUY, Hervé LE DROUMAGUET, Laurent MAROT, Éric ROUGEAUX, Didier RUMEAU.

Absents représentés : Madame Khristine FOYART représentée par Monsieur Éric FOURDRINNIER, Monsieur Patrice CARVALHO représenté par Monsieur Patrick BOUCHER, Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF représenté par Monsieur Michel HARNY, Monsieur Patrick PEYR représenté par Monsieur Laurent MAROT.

Absents non représentés : Messieurs Philippe BARBILLON, Jean-Pierre DESMOULINS, Alain FOURNIER, Daniel GAGE, Jean-Pierre HAUDRCHY, Daniel LARONZE, Claude LEBON, Florent MAZIÈRES, Denis MESSIO, Jackie TASSIN.

Secrétaire de séance : Madame TROUVAIN Corinne.

Objet : Décision modificative n°02-2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 1612-11,

Vu le Budget Primitif,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements budgétaires,

Il est proposé d'apporter les modifications budgétaires telles que détaillées en annexe,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical

**ENTÉRINE** la décision budgétaire modificative n°2-2023 comme présentée.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,  
Olivier FERREIRA